

C.N.P. CINEMAS
Cinéma National Populaire

CNP - 40 rue du Président Edouard Herriot - 69001 Lyon

Tel : 04 78 27 26 25 / Fax : 04 72 10 95 15

Siège Social : 70 bd de Sébastopol - 75003 Paris

Tel : 01 42 77 21 84 / Fax : 01 42 77 42 66

Lyon, le 23 octobre 2009

HOTEL DE VILLE
Georges KEPENEKIAN
Adjoint Municipal délégué à la Culture
Place de la Comédie
69205 LYON Cedex 01

Monsieur,

Cela fait exactement deux ans et demi que j'alerte les collectivités locales des risques de fermeture des CNP et de mon souhait de me repositionner dans la ville de Lyon à la faveur d'un arbitrage.

En effet, depuis la décision du groupe Europalaces d'élargir la programmation du Pathé Bellecour aux films Art et Essai porteurs depuis maintenant 6 mois, notre trésorerie s'est gravement détériorée.

Le produit de la vente du CNP Odéon ne suffira pas à combler le déficit de fonds de roulement. Afin de mener à bien un certain nombre de travaux de rénovation, il est indispensable que notre niveau normal de trésorerie soit stabilisé.

Je ne peux attendre un hypothétique rendez vous.

La situation est très simple : j'ai sur la table la possibilité de céder l'un des complexes pour une autre activité, et cette opération peut se faire très vite.

En conséquence, je vous donne 15 jours pour me répondre si une subvention de fonctionnement d'environ 200 000 Euros par an, révisable annuellement sur trois ans, est envisageable contre un engagement de ma part de maintenir l'activité et de terminer les travaux de rénovation.

Dans ce cas, je suspendrai la cession jusqu'à ce que les instances concernées par leurs conseils respectifs confirment cette subvention.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma meilleure considération.


Galeshka MORAVIOFF